

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 FEVRIER 2022**

Présents : Georges COMBES, Anne-Sophie LEDOYEN, Eric BLANC, Annick GREGOIRE, Marjolaine TROCHON, Laurent CRESSEND, Bilal HAMOUDI, Christine MARTINEZ, Lucie VIGNON, Justin ROCHETTE, Nelson RANDRIAMANALINA, Marie Line AGUAS.

Absents : Karine PRIOLEAU Delphine CARDONA – Alain CECCHINATO

Procurations : Delphine CARDONA à Anne-Sophie LEDOYEN, Alain CECCHINATO à Bilal HAMOUDI, Karine PRIOLEAU à Georges COMBES.

**-1- Vote des comptes de Gestion et compte administratif 2021**

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2021

Résultat budgétaire de l'exercice du budget général

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<u>Recettes</u>			
Prévisions budgétaires	923.173,42	1.305.531,87	2.228.705,29
Titres émis	537.205,54	1.391.245,47	1.928.451,01
<u>Dépenses</u>			
Autorisations budgétaires	923.173,42	1.305.531,87	2.228.705,29
Mandats émis	676.706,69	1.048.480,25	1.725.186,94
Résultat de l'exercice			
<b>RESULTATS</b>	- 139.501,15	342.765,22	203.264,07

Résultat d'exécution du budget général

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 20121	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de 2019
Investissement	223.100,96		- 139.501,15	83.599,81
Fonctionnement	475.413,41	435.000	342.765,22	383.178,63
<b>TOTAL</b>	698.514,37	304.000	203.264,07	<b>466.778,44</b>

Le résultat de l'exercice 2021 présente un excédent de clôture de 466.778,44 €  
Monsieur le Maire quitte la salle.

**Le conseil adopte les comptes de gestion et le compte administratif à l'unanimité.**

**Décide la part de l'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement sera de 368.000 €.**

**-2- Convention SYADEN**

Monsieur le Maire indique au conseil que la construction prévue par MARCOU HABITAT à l'impasse du Cimetière nécessite une extension de réseaux électrique.

Il présente une convention proposée par le SYADEN qui chiffre le montant des travaux à 11.640 € HT. La participation de la commune s'élevant à 6.984 € (soit 60 %)

**Le Conseil Approuve la convention proposée pour un montant de 11.640 € HT et une participation communale de 6.984 €.**

**-3- Convention médecine du Travail**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de renouveler la convention relative à la médecine du travail qui nous lie avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale. Cette convention comprend la surveillance médicale, l'action en milieu de travail et la prévention des risques professionnels.

Il propose au conseil de renouveler cette convention

**Le conseil approuve à l'unanimité la convention proposée.**

**-4- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du Grand Narbonne.

Il indique que c'est ce document qui permettra au Conseil Communautaire d'adopter les attributions de compensation définitive.

**Le Conseil après délibération approuve le rapport présenté.**

**-5- Convention conseil et assistance au recrutement**

Monsieur le Maire informe le conseil que le Centre de gestion de l'AUDE, a développé au service de ses collectivités territoriales partenaires la mission facultative supplémentaire suivante : Conseil et Assistance au Recrutement

Cette convention est établie pour chaque recrutement. Elle fait mention entre autre de l'intitulé du poste, du cadre d'emploi et de la date prévisionnelle de prise de fonction.

Le Maire propose à l'assemblée d'adhérer à ce au service

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention présentée**

**-6- Motion de soutien au peuple ukrainien**

Monsieur le Maire propose au conseil de voter une motion de soutien au peuple ukrainien qui subit actuellement une violente agression de la part de la Russie, au mépris du droit international.

La commune par la voix de ses élus souhaite faire part de sa solidarité à toutes ces personnes injustement impactées par ce conflit et saluer leur courage pour leur implication au péril de leur vie dans la défense de leur pays.

Elle s'engage à participer auprès des autres collectivités aux opérations de soutien mises en place.

**Le conseil à l'unanimité approuve la motion de soutien au peuple ukrainien proposée et dénonce cette agression source de tragédies et de drames humains.**

La séance est levée à 19 h 30